

Diplôme :
BTSA Gestion forestière

Champs de compétences
4/ **Management et gestion logistique de mobilisation des bois**

Indications de contenus, commentaires,
recommandations pédagogiques

Situations professionnelles significatives :

- Coordonner plusieurs chantiers et manager des équipes de travail sur le terrain
- Intervenir sur le terrain et assurer la logistique de chantier des interventions et des activités ([gestion de flux d'informations et de matières physiques](#))
- Coordonner et suivre l'approvisionnement des chantiers ou de structures de traitement, transformation et de valorisation des bois
- Evaluer la conformité des travaux, des actions et des activités selon des cahiers des charges et la contractualisation avec la gestion logistique appropriée

Finalité :

- Coordonner des interventions en forêt pour mettre en œuvre des chantiers ou des actions de production et de mobilisation ou de valorisation et de transformation des bois impliquant plusieurs acteurs ;
- Assurer la gestion des flux de matières et des flux d'informations dans l'organisation (entreprise, organisme, service, collectivité territoriale,...) et pour des partenaires sur des sites de production et des espaces forestiers ;
- Assurer des actions de liaison dans la chaîne logistique de mobilisation de la ressource forestière en coordonnant des intervenants et des équipes opérationnelles sur les chantiers ou dans les situations d'anticipation et de gestion des risques (chantiers et sites de production, lutte contre l'incendie, gestion pastorale, approvisionnement d'unités de production et de traitement des bois,...) ou dans le cadre de la conduite de projets (techniques ou d'utilisation sociale de la forêt).

Responsabilité / autonomie :

La responsabilité est celle « d'un conducteur ou d'une conductrice d'opération et de chantier » qui doit atteindre les objectifs fixés par son organisation, ses partenaires ou ses commanditaires.

L'autonomie est limitée à celle autorisée par les systèmes en place de gestion des flux et aux planifications de chantiers ou de projets.

Environnement de travail :

L'environnement de travail est essentiellement celui du chantier de gestion d'espaces naturels, de la gestion sylvicole de proximité, de l'exploitation forestière et de transport de bois (chantiers de semis, de plantation, d'éclaircie, de dépressage, d'élagage, abattage – façonnage, chaîne de mobilisation,...), de structures techniques de valorisation et de transformation des bois.

Environnement de la gestion des flux qui se réalise en partie sur les chantiers et en partie en services administratifs et sur les sites d'accueil des produits pour assurer des liaisons fonctionnelles entre les acteurs concernés.

Indicateurs de réussite :

Les travaux et chantiers sont mis en œuvre et coordonnés conformément aux prévisions des planifications. Les interventions sur les chantiers sont fonction des compétences individuelles et collectives des acteurs (personnes et structures) ;

Les risques sont anticipés et sont maîtrisés ;

Les moyens sont disponibles selon les besoins des activités et des chantiers et leur utilisation est optimisée ;

Les engagements sont tenus (délais et qualité des prestations) ;

Les comptes-rendus de chantiers et d'activité permettent de suivre et traiter les flux de produits et d'informations.

Savoir-faire de base

- prendre des consignes auprès de donneurs d'ordres publics, de propriétaires, d'autorités administratives ou de collectivités ;
- prendre connaissance de cahiers des charges de production ;
- assurer une animation et une coordination d'activités pour atteindre des objectifs de gestion, de mobilisation et de valorisation des bois ;
- contribuer à faire des choix d'organisation logistique dans la gestion des activités forestières ;
- mobiliser des prestataires de statuts différents pouvant apporter des solutions techniques adaptées à la gestion forestière et à la réalisation de travaux ou de transport de bois (coopératives forestières, ETF, ETARF, CUMA, transporteurs,...) et de projets territoriaux ;
- constituer des équipes et organiser le travail en fonction des objectifs et des compétences nécessaires ;
- assurer la mobilisation des bois selon des procédures adaptées ;
- assurer l'approvisionnement de lieux de stockage et de conservation des bois ou de transformation et de valorisation de la ressource forestière ;
- coordonner, ou participer, à la mise en œuvre de la protection forestière par des aménagements techniques et des activités pastorales ;
- organiser le suivi simultané de plusieurs sites, de plusieurs actions ou activités, de plusieurs chantiers, de différents lieux de stockage, de différents points de destination des productions ou de différents points d'approvisionnement ;
- analyser les besoins en moyens nécessaires aux chantiers (matériels, énergie, protection des sites, intrants, effectifs de personnes et compétences, partenaires externes ou action en commun,...) aux activités et aux travaux ;
- superviser l'organisation et l'approvisionnement des chantiers (méthodes, matériels, intrants, carburant et lubrifiants, sécurité, conformité des activités au regard des objectifs) ;
- gérer des stocks de bois sur différents lieux et suivre les interventions de gestion des produits (accueil de livraisons, classement des bois, suivi des plannings, suivi d'expéditions, gestion des rapports entre, propriétaires, exploitants, entrepreneurs, transporteurs,...) ;
- suivre l'évolution des réglementations forestières et en matière d'environnement ou de droit du travail et les faire respecter ;
- anticiper des conflits et les gérer ;
- rédiger des consignes et les faire respecter ;

- anticiper les incidences climatiques et contraintes environnementales et organiser la mobilisation des bois selon les contraintes fixées par la réglementation routière et des arrêtés préfectoraux ;
- anticiper les conséquences des chantiers ou/et réparer les dégradations éventuelles sur les lieux de production comme sur les dessertes forestières ou voies routières ;
- animer des CHS ou groupes « qualité et sécurité », commissions de sécurités ;
- relever les informations nécessaires à la gestion des flux de matière première, de produits, de services, suivre les éléments indispensables à la facturation, au suivi des ventes et des approvisionnements,...
- enregistrer et analyser les informations issues des chantiers ;
- communiquer auprès de partenaires ou du grand public sur les lieux de production ;
- rendre compte des activités et des chantiers.

Savoirs (de référence cités par les professionnels)

- contraintes de gestion forestière ;
- classement des bois ;
- animation par objectifs ;
- organisation de chantiers ;
- bases en gestion de stocks ;
- réglementation forestière et routière ;
- outils de base de gestion logistique ;
- connaissance des partenaires et donneurs d'ordres ;
- gestion de données ;
- gestion administrative ;
- communication écrite et orale ;
- législation forestière et environnementale ;
- législation du travail ;
- prévention des risques (incendie, pollution, accidents du travail,..) ;
- gestion pastorale d'espaces naturels et forestiers (atouts et contraintes, modes de gestion,...);
- agroéquipements (types de matériels, fonctions des matériels et adaptation selon différents types de travaux à réaliser, complémentarité,...) ;
- modes de mobilisation des bois (mécaniques, câble, traction animale,..)
- notions de compétences professionnelles des individus ;
- notions de compétence des acteurs ;
- notions de responsabilité.

Savoir-faire consolidé par l'expérience

- gestion et coordination des chantiers en exploitation forestière ;
- suivi de la mobilisation et de la mise en marché des produits et services en forêt et dans des projets de développement territoriaux ;
- suivi de structures utilisatrices de la ressource forestière ;
- gestion de services ou d'unités assurant la logistique en espaces forestiers ;
- conduite des actions dans des domaines où les intérêts de acteurs sont souvent contradictoires.

Comportements professionnels

Autonome, les techniciennes et techniciens forestiers doivent faire preuve de qualités d'écoute et de dialogue, d'autorité, d'autonomie et de réactivité face à des acteurs professionnels le plus souvent très expérimentés et des situations événementielles attendues ou difficilement prévisibles.
Capacité à faire face à des jeux de pouvoirs souvent contradictoires.